



VILLE DE  
GRANDE-SYNTHE

Pôle Lien Social et  
Vie Locale

Direction Vie Associative  
Tél. 03.28.23.66.09

[maison.citoyennete@ville-  
grande-synthe.fr](mailto:maison.citoyennete@ville-grande-synthe.fr)

Nos réf : MB-MD/VR/CF-057-2020

Le 25 septembre 2020

**Madame la Présidente  
Monsieur le Président  
d'Association**

Objet : Dossier de subvention pour l'année 2021  
Dossier suivi par : V. Rahmani 03 28 62 77 50 / C. Guilbert 03 28 62 77 80

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions légales qui régissent les relations financières entre les associations et les collectivités, nous vous informons que le dossier de subvention sera à télécharger sur le site de la ville dans la rubrique « Espace Pro Assos » : <http://www.ville-grande-synthe.fr/espace-pro-assos>.

Nous vous demandons de remplir scrupuleusement ce dossier en respectant quelques consignes :

- Dossier papier à nous transmettre saisi sous format informatique et signé.
- Accompagné de toutes les pièces justificatives.
- Le budget prévisionnel doit reprendre les différents projets proposés et leur plan de financement.
- Le compte de résultat 2020 est une pièce INDISPENSABLE à l'étude de votre dossier. Il est nécessaire de nous faire parvenir un compte de résultat provisoire, puis, et avant le 15 janvier 2021, le compte de résultat définitif.
- Les fiches projets détaillées avec le maximum d'information concernant l'action proposée.

**Le dossier complet est à retourner à la Direction Vie Associative pour le Lundi 30 novembre 2020 dernier délai.**

Il est à noter qu'au regard des difficultés qu'a le personnel du Service Vie Associative à récupérer les documents et au nombre important de retards enregistrés, **aucun dossier ne pourra être réceptionné au-delà de cette date**. Ceci conditionne le bon fonctionnement et permet de respecter le calendrier d'étude, de décision puis de paiement des subventions.

Nous comptons sincèrement sur votre sérieux et votre collaboration pour respecter ces délais.



Ville Fleurie  
\*\*\*

Maison Communale  
Place François Mitterrand  
BP 149  
59792 GRANDE-SYNTHE Cedex  
Tél. 03 28 62 77 00  
Fax. 03 28 27 70 00

Site : [www.ville-grande-synthe.fr](http://www.ville-grande-synthe.fr)

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Maire

Vous trouverez également sur le site le dossier de demande de communication ; dans un souci de meilleure organisation pour le service et afin de vous apporter une réponse efficace, il est important d'anticiper vos besoins de communication pour l'année 2021. Le service Vie Associative peut vous accompagner dans cette formalité.

Nous sommes conscients que l'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour nos associations.

La municipalité vous réitère son soutien le plus total dans cette période particulière.

Par ailleurs, nous rappelons que la Maison de la Citoyenneté est à votre disposition pour toute nouvelle idée ou projet que vous souhaitez mener.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Maire  
Martial BEYAERT

L'Adjoint à la Vie Associative  
Michel DASSONVILLE

*Cardialement  
Martial Beyaert*



*Michel Dassonville*